

Cible : Personnel manutention - entreposage

Titre :

INITIATION A L'UTILISATION DE GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULES (Validation CACES®)

Public / pré-requis : Toute personne appelée à utiliser une grue auxiliaire de chargement.
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et à écrire le français

Objectifs : Utiliser en sécurité une grue auxiliaire de chargement de véhicules à commande manuelle

Durée : 3 jours

Validation : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) des grues auxiliaires de chargement de véhicules prévu par la Recommandation CNAMTS R 390 si résultat positif.